

LIVRET D'ACCUEIL



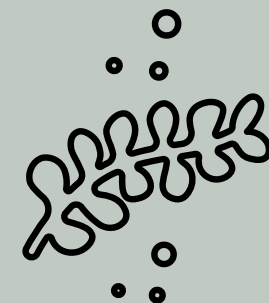
Ecole Saint-Clair

34 Rue Danton

44100 NANTES

02.40.46.37.43

Secretariat.ecolesaintclair@gmail.com



BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS

Ce guide pratique élaboré par l'équipe éducative définit les règles de fonctionnement de l'école maternelle en général et de notre école en particulier.

Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. Durant trois ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques, artistiques. Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie de groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

L'école maternelle est une vraie école, sa fréquentation régulière, dès la petite section, est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse. Toutes les absences doivent être signalées. Le répondeur de l'école est à votre disposition au 02.40.46.37.43 ou par mail : secretariat.ecolesaintclair@gmail.com

Comme toute collectivité, l'école a rédigé un projet éducatif que vous trouverez en annexe 1.

Aux parents des enfants de classes maternelles

Les horaires:

Matin : 8 h 30 – 12 h 00 *après-midi* : 13 h 45 – 16 h 30

• La porte rue des Renardières ouvrira à 8 h 20 le matin et 13 h 35 l'après-midi. Elle fermera à 8 h 40 le matin pour permettre un accueil échelonné et à 13 h 45 l'après-midi.

• Veillez à ne pas laisser déambuler dans la grande salle et sur la cour les toutpetits non scolarisés.

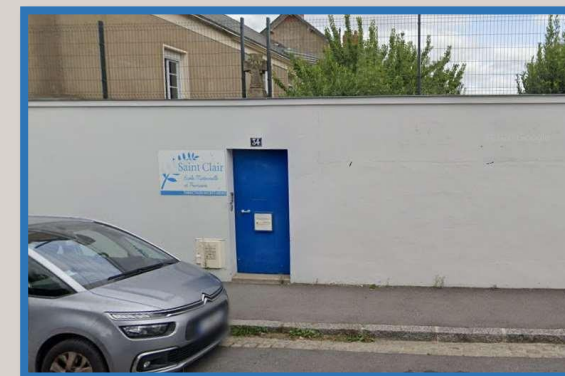
Aux heures de rentrée et de sortie, l'utilisation des jeux de la cour et dans la grande salle est **strictement interdite**.

• Ne vous attardez pas dans l'école après avoir confié votre enfant à son enseignante ou après l'avoir conduit en bas de l'escalier pour la classe de Grande section ; il serait tenté de vous y rejoindre et d'échapper à notre vigilance.

• *Toute l'année, soyez à l'heure entrées et sorties* ; un enfant voyant ses amis partir peu à peu est inquiet. Pensez à toujours préciser par écrit qui prend l'enfant en cas de changement. Aucun enfant ne sera remis à un tiers qui n'aura pas été mentionné sur la fiche que l'enseignante vous remettra en début d'année.



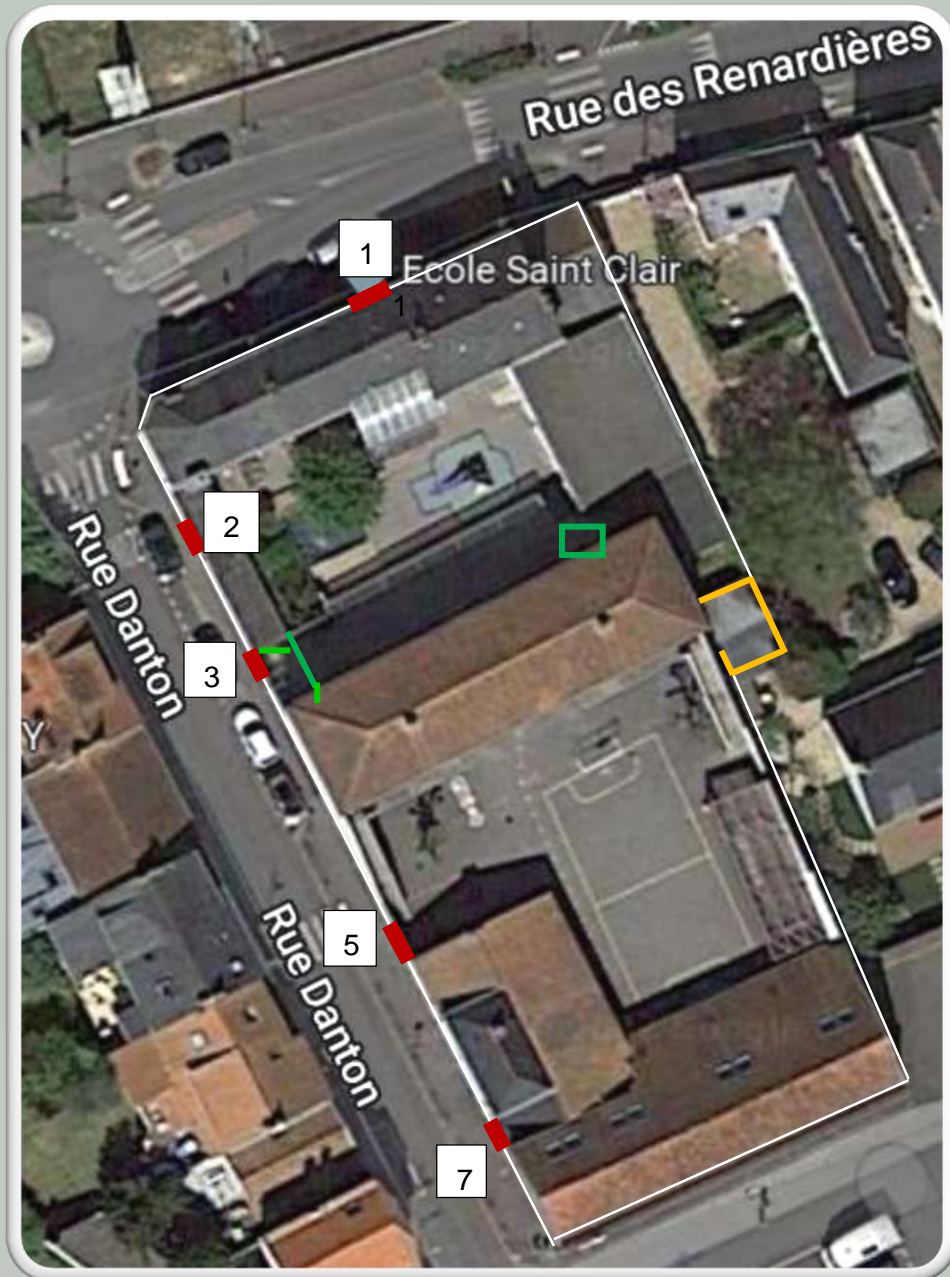
Entrée des maternelles rue des Renardières



Porte d'entrée des primaires



PLAN DE L'ÉCOLE SAINT CLAIR



Légende :

Porte d'entrée :

1 Porte d'entrée des maternelles rue des Renardières. Les horaires d'ouvertures sont :

- De 8h20 à 8h 30 le matin,
- De 12h00 à 12h10 et de 13h35 à 13h45 sur les heures du déjeuner,
- De 16h30 à 16h40 l'après-midi,

2 Porte d'entrée à code (se référer à l'équipe pédagogique pour le code) de la garderie de 7h50 à 8h 30 et de 16h40 à 18h30,

3 Porte réservée à certaines activités telles que la vente de sapins de Noël,

4 Local trottinettes des enfants, situé au bout de l'allée à droite de la porte d'entrée à code :

5 Porte d'entrée des primaires rue Danton (grand portail). Les horaires d'ouvertures sont :

- De 8h30 à 8h40 le matin,
- De 12h00 à 12h10 et de 13h35 à 13h45 sur les heures de déjeuner,
- De 16h30 à 16h40 l'après-midi

6 Local trottinettes **pliables uniquement** pour les enfants de primaires, accessible depuis la grande cour. Des casiers sont mis à disposition pour le rangement des trottinettes afin de laisser les allées de circulation libres.

7 Entrée de la cantine (porte blanche) dédiée aux parents lors des réunions d'information de l'OGEC et de l'ESCALE.

La RESTAURATION SCOLAIRE



Véronique Cantine



Bertrand chef cuisinier et Cécile aide-cantinière



Coin repas des maternelles

Elior Group, un des leaders mondiaux de la restauration collective et des services, est une référence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement, de la santé et des loisirs.

Nous avons la chance d'avoir un self composé d'un chef cuisinier et une aide cantinière au sein de l'école,

Chaque jour, Elior propose des solutions de restauration adaptées aux besoins du marché de l'enseignement. L'équilibre nutritionnel, la qualité gustative et le respect de l'environnement sont au cœur des exigences du Groupe, pour que le repas des élèves, des étudiants et des enseignants soit un véritable moment de bien-être et de convivialité.

Donner aux enfants le goût d'une alimentation saine :

Les menus sont composés par des diététiciens, chargés de promouvoir une alimentation diversifiée et équilibrée. En France, pour proposer des menus variés et innovants, en privilégiant toujours plus de goût dans l'assiette, 10 nouvelles recettes sont testées tous les mois auprès d'un panel de 50 enfants.

En outre, Elior développe des programmes d'animations nutritionnelles. Leur but : transmettre aux enfants de bonnes habitudes alimentaires.

LA GARDERIE



Une garderie est assurée le matin à partir de 7h50 sans inscription préalable et le soir de 16h45 à 18h30.

Les enfants qui seront à l'école à 16h40 seront d'office inscrits à la garderie.

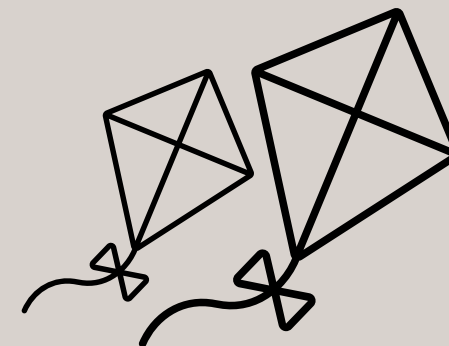
A noter que les frais de garderie peuvent être déclarés aux impôts jusqu'au 6 ans de l'enfant. N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour toutes demandes d'informations...

Nous fonctionnons avec un système de badge situé dans le hall des maternelles il est à remettre à la personne en charge de scanner le badge de votre enfant.



Sandrine accueille vos enfants le matin de 7h50 à 8h20. Des jeux, livres, coloriages sont proposés aux enfants afin de commencer leur journée dans de bonnes conditions.

Véronique, Brigitte et Caroline accueillent vos enfants de 16h45 à 18h30. Elles aident aux goûter, des jeux en intérieur et sur la cour sont à disposition.



LES ENSEIGNANTES ET ASEM en maternelle



Claudine
Petite section



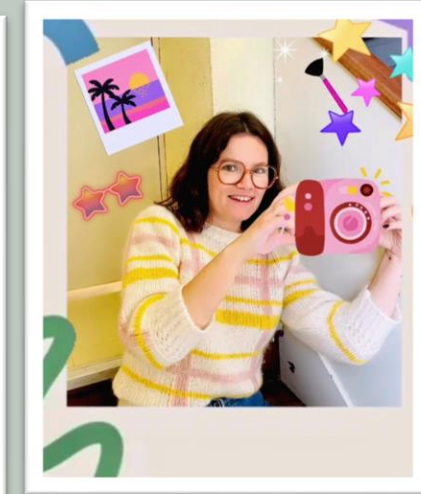
Muriel
Petite section



Hélène et Guillemette
Petite et moyenne section



Marie-Astrid
Moyenne et grande section



Amélie
Grande section



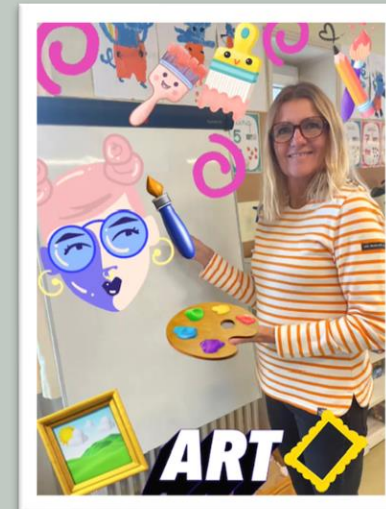
Alexandra ASEM
Petite section



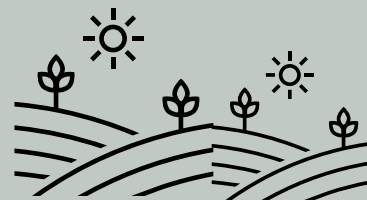
Peggy ASEM
Petite et moyenne section



Bénédicte ASEM
Moyenne et grande section



Sylvie ASEM
Grande section



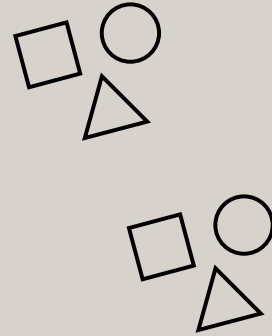
LES ENSEIGNANTES en primaire



Marjorie CP



Myriam CP/CE1



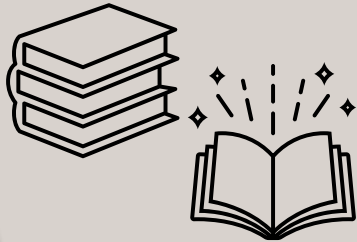
Angélique CE1



Daphné CE2



Véronique CE2/CM1



Guillemette CM1

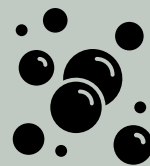


Annie Directrice et CM1

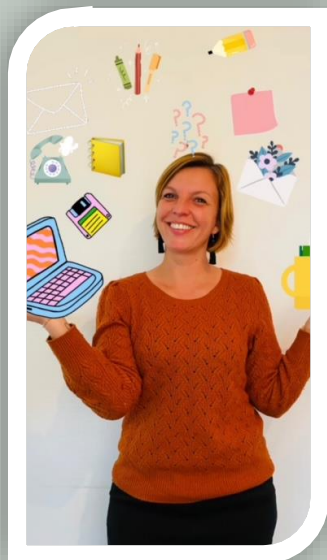


Caroline CM2

LE PERSONNEL OGEC



Marie
Comptable



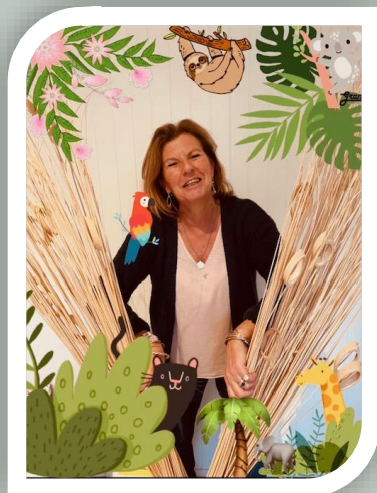
Sandrine
Secrétaire



Véronique, Caroline
garderie du soir



Françoise
Anglais



Blandine
étude



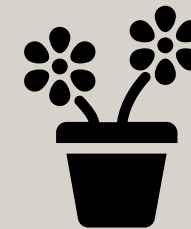
Marie
Anglais

Annexe 1 : Projet éducatif



L'école Saint Clair, c'est un ensemble de partenaires qui œuvrent pour faire de leur école :

« Un lieu d'apprentissage, un espace de bien-être pour une école du bien vivre ».



L'ESCALE C'EST QUOI ?

Ecole Saint Clair Agir pour Les Enfants

Accompagner
les parents
d'élèves :
Ecouter,
Echanger,
Orienter

Représenter les
familles
auprès de la
direction et
l'équipe
pédagogique

Accueillir en
organisant
des temps
conviviaux

Organiser
des actions
festives et
pédagogiques

L'ESCALE, comment ça marche ?

Encore une fois, c'est là que vous pouvez intervenir !!!

Tout cela ne marche que si nous, parents, prenons un peu de temps pour nous investir bénévolement pour nos enfants !

C'est grâce au temps que vous accordez à l'Ecole qu'elle peut continuer de fonctionner, que ce soit via L'ESCALE ou via L'OGEC, et quelles que soient vos compétences, vos contraintes, votre disponibilité... toute aide est la clé du succès donc n'hésitez pas : venez nous aider !

Plein de commissions où apporter son grain de sel (vente, familles, Noël, repas d'événements, gazette, kermesse, pastorale) : on est TOUS concernés !!!

L'association n'a aucun but lucratif, il s'agit juste de pouvoir proposer les petits « à-côtés » qui vont améliorer la vie de l'école !
Rejoignez-nous !

Pour nous contacter : escale.saintclair@gmail.com



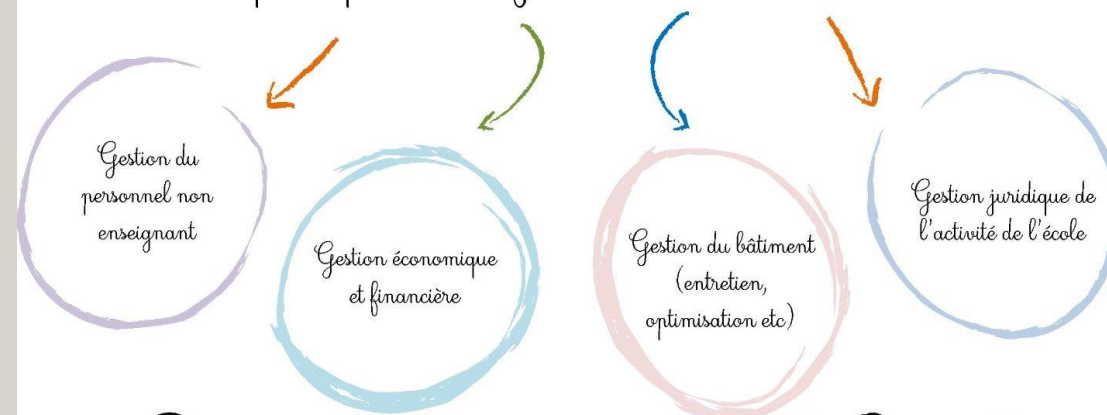
PRÉSENTATION DE L'OGEC

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est une association loi 1901 voulue par l'Enseignement catholique pour assurer la personnalité juridique et morale des établissements dans le cadre du contrat signé avec l'état (loi Debré 1959).

L'OGEC est une association de parents bénévoles élus par les autres parents. Les membres de l'OGEC œuvrent dans l'intérêt de l'école, des enfants, des salariés et de l'équipe enseignante.

Et l'Ogec c'est quoi?

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, dont la vocation principale est la gestion de l'établissement scolaire:



Pourquoi s'investir dans l'Ogec?



L'ASC (Association Sportive et Culturelle)

- L'ASC Saint Clair (Association Sportive et Culturelle) a pour mission de promouvoir les **activités sportives et culturelles** au sein de l'école Saint Clair.

- **LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION**

Location du **gymnase** de l'association « la Saint Clair » situé en face de l'école, permettant la pratique en intérieur comme en extérieur de l'éducation physique et sportive au programme de l'éducation nationale, pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.

– Achat de **matériel de sport**

– Participation à l'organisation annuelle de l'**ENDURO** des familles (course en famille au profit d'une association caritative).

P
R
T
A
G
E

APPRENTISSAGE

E
C
H
A
N
G
E

TRANSMETTRE

S
A
V
O
I
R
-
T
R
E

SOURIRE
S'OUVRIR

BIENVEILLANCE

RESPECT

N
T
R
A
I
D
E

ENSEMBLE

